



**Bruxelles, le 30 août 2016**

**11835/16**

**DIPL 28**

**NOTE**

---

du:	Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne
au:	Représentations permanentes
Objet:	Remplacement du Chef de la Mission de la République d'Afrique du Sud auprès de l'Union européenne - agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Baso SANGQU en remplacement de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Mxolisi Sizo Nkosi

---

Par lettre parvenue le 11 juillet 2016, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la République d'Afrique du Sud auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Baso SANGQU comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Mxolisi Sizo Nkosi.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur Baso SANGQU comme Chef de la Mission de la République d'Afrique du Sud auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur Baso SANGQU en qualité de Chef de la Mission de la République d'Afrique du Sud auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° 3484/16 en date du 7 juillet 2016, a été acquis à la date du 29 août 2016. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil européen et au Président de la Commission.